

Procès-verbal
Comité de développement social (CDS)
16 novembre 2015
Le Chez-Nous de Mercier-Est



Présences

Anick Charlebois, Info-Femme
Danielle Lacombe, PITREM
Julie Ouellet, Antre-Jeunes
Léo Fortin, Chez-Nous de Mercier-Est
Nathalie Dufort, OMHM
Nathalie Langlois, CIUSSS de l'est de Montréal
Stéphane Tremblay, SESAME
Véronique Coulombe, Maison des Familles
Émilie Auclair, Solidarité Mercier-Est
Jessie Pelchat, Solidarité Mercier-Est
Émilie Poisson, Solidarité Mercier-est

Objectifs de la rencontre :

- Décisions pour actions à poser en lien avec l'enveloppe Alliances
 - Création de la grille « d'évaluation »
 - Création du comité de recommandations
 - Se fixer des priorités pour l'année à venir
-

1. Accueil

Émilie Poisson souhaite la bienvenue aux membres et remercie le Chez-Nous de Mercier-Est de nous accueillir aujourd'hui.

Différentes invitations :

- Une invitation à la Vitrine qui aura lieu le 30 novembre.
La Vitrine permettra de faire découvrir aux citoyens du quartier les ressources qui sont à leur service, de les informer des projets en cours et à venir et de mettre en lumière les 6 priorités du plan d'action intégré. Nous souhaitons en effet que les citoyens s'approprient les enjeux importants et qu'ils aient le goût de prendre part aux projets. Pour les intéressés, vous pouvez contacter Mai Tran chez Solidarité Mercier-Est.
- Jeudi 13h30 à Station Vu conférence de presse entourant la cours de voirie.
- Mme Danielle Lacombe laisse sa place de représentante du CDS sur le comité aviseur du CLR. Les gens peuvent y réfléchir et nous revenir s'ils sont intéressés.
- Les partenaires sont invités à assister à l'ARM spéciale du 19 novembre dès 17h00 au sous-sol de l'église Ste-Claire.

- Les partenaires retrouvent des papiers devant eux, ils sont invités à y noter des idées de thématiques, de sujets qu'ils aimeraient voir inclus dans le plan d'action 16-17 du CDS et de venir les coller sur l'affiche prévue à cet effet.

2

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Émilie Poisson procède à la lecture de l'ordre du jour.

Danielle Lacombe souhaite ajouter un point divers (point 10). Julie Ouellet et Leo Fortin souhaitent aussi communiquer une information au point divers.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par : Julie Ouellet

Appuyée par : Véronique Coulombe

Adoptée tel que modifié

3. Lecture et adoption du Procès-verbal du 11 juin 2015

Comme le procès-verbal se retrouvait sur l'espace membre, Émilie Poisson demande aux partenaires s'ils ont des modifications à faire.

Suivis :

P. 6, Danielle Lacombe mentionne qu'elle a oublié de faire le compte rendu de la rencontre sur le pacifique. Le compte-rendu sera tout de même rédigé et on pourra en faire un suivi à une autre rencontre.

L'adoption du procès-verbal du 11 juin 2015 est proposée par : Danielle Lacombe

Appuyée par : Véronique Coulombe

Adopté à l'unanimité

4. Enveloppe Alliances

Comme la majorité des partenaires le savent, nous n'avons à ce jour, aucune nouvelle concernant le renouvellement de l'entente MESS-VILLE pour l'enveloppe Alliances pour la solidarité. Des rumeurs courent concernant l'avenir de l'enveloppe, qu'elle disparaisse, qu'elle soit injectée dans le budget de Montréal Métropole ou qu'elle soit redirigée vers un la création d'un conseil de politiques alimentaires, nous n'avons aucune confirmation.

À l'ARM du 15 octobre dernier, nous sommes allés chercher un mandat afin de poser des actions pour conscientiser nos élus à l'importance de maintenir l'entente entre la Ville et le MESS afin que de l'argent continue d'être injecté dans la lutte à la pauvreté.

4.1 Lettre :

Coalition montréalaise des Tables de Quartier ; un lettre a été envoyées aux Ministres Hamad (MESS) et Moreau (Ministre des affaires et occupation du territoire) ainsi qu'au Maire Coderre afin de les sensibiliser à l'importance de renouveler l'entente MESS-VILLE.

Solidarité Mercier-Est : des lettres ont été envoyées à nos élus (2 conseillers, maire, député,...) afin de les sensibiliser à l'impact qu'aura la perte de cette enveloppe sur nos milieux. Chacun des

organismes recevant de l'argent de cette enveloppe a fait une brève description de ce qui est réalisé avec ce montant.

Une copie de la lettre envoyée aux élus est disponible pour ceux qui souhaiteraient la consulter.

La lettre se retrouve en annexe à la fin de procès-verbal.

4.2 Actions à venir :

Nous souhaitons commencer par envoyer des lettres aux élus et par la suite y aller en gradation. Peut-être demander à des participants d'écrire des lettres, faire des témoignages vidéo,... Avez-vous des idées ?

Les partenaires sont-ils intéressés par la rédaction d'un mémoire dans le cadre de la consultation publique ? Les partenaires disent que oui mais que le temps manque. SME peut-elle en rédiger un globale ? Oui, mais les partenaires sont invités à y participer du moins, en soulignant les enjeux qu'ils veulent absolument retrouver dedans.

Les supérieurs de L'OMHM et du CIUSSS ont été interpellés concernant un dépôt de mémoire. À suivre.

Extrait du cahier, aide à la rédaction d'un mémoire :

« La réalisation d'un mémoire est l'occasion de partager vos préoccupations avec le gouvernement du Québec et de détailler les éléments que vous souhaitez porter à son attention en ce qui a trait à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale :

Les objectifs de l'appel de mémoires sont (en parlant toujours de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale :

- d'offrir à la population et aux partenaires (organismes communautaires, bénévoles, organismes philanthropiques, syndicats, patronat, entreprises d'économie sociale, etc.) la possibilité de s'exprimer à l'égard de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans le but de cerner les enjeux prioritaires à considérer dans le prochain plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- de connaître les réalités vécues par les acteurs terrains ou les personnes qui représentent les intervenantes et intervenants sur le terrain en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- de prendre connaissance d'exemples de pratiques que la population et les partenaires considèrent comme étant susceptibles de faire progresser la société québécoise en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- de contribuer à doter le Québec d'un plan d'action gouvernemental qui repose sur la concertation des partenaires nationaux, régionaux et locaux et des citoyennes et citoyens.

Vos réflexions orienteront les travaux d'élaboration de la troisième génération de mesures qui seront inscrites dans le plan d'action gouvernemental. »¹

1. Sinon, y'a-t-il d'autres propositions d'action à poser ?

¹ Vers un troisième plan d'action gouvernemental, Appel de mémoires Général, Gouvernement du Québec, octobre 2015

Retour sur la discussion qu'il y a eu sur l'heure du dîner concernant la consultation publique sur internet que les citoyens sont invités à remplir.

- a. Nous voulons définir ce qu'est la lutte à la pauvreté ainsi que l'exclusion sociale.
- b. Rédiger un court document afin d'aider les gens à « éviter les pièges de la consultation ».
- c. Nous souhaitons en tant que quartier dénoncer cette consultation publique qui est orientée et qui nécessite un accompagnement pour qui la remplit
- d. Voir si des regroupements (ex. : CMTQ ou RIOCM) ont la même opinion et peut-être se joindre à eux.
- e. Le 30 novembre à la vitrine, on invite les gens qui pont un kiosque de développer un contenu par rapport aux enjeux, et profiter du passage des gens pour les sensibiliser et les inviter à venir répondre en direct au questionnaire.

5. Portrait sur le financement

Avec la convocation, vous avez reçu le portrait du financement des deux volets (DS et DT) dans le quartier. Il s'agit d'un portrait relativement exhaustif. Il existe probablement d'autres financements qui descendent ponctuellement dans le quartier. Nous avons inscrit dans le tableau les montants qui passent par la Table.

5.1 Le qualifier :

Qu'en pense-t-on ? On peut prendre quelques minutes pour en discuter

Des questions sont posées sur l'avenir des différents financements (pour le volet DS)

- Il reste 4 ans à Avenir d'enfants ;
- Pour Québec en Forme, un dernier montant potentiel de 97 000\$ qui peut s'étirer jusqu'en décembre 2018 ;
- Alliances, nous n'avons aucune idée de la suite ;
- ÉMES/SIPPE : pas de nouvelle, bonne nouvelle !

Une chose est certaine, c'est que les financements que nous retrouvons dans ce portrait sont précaires et que ce portrait est appelé à changer relativement souvent.

5.2 Le bonifier :

A-t-on oublié quelque chose ? Veut-on en rajouter ?

Commentaires :

- Comme il est en ce moment, ça nous laisse très bien voir où sont les iniquités (on voit que la grande majorité de l'argent va aux 0-17 ans.) La seule enveloppe qui peut être distribuée à l'ensemble des populations du quartier est celle des Alliances.
- Il serait donc intéressant de voir quelles sont les fonctions de chacune des enveloppes.
- Peut-être pourrions-nous décrire un peu plus les enveloppes ? Les informations sont en effet limitées, sait-on à qui elles s'adressent ? Qui elles touchent ? Quels projets elles financent ? Exemple, peut-être que par ricochet, une action financée pour les 0-5 ans, peut toucher les aînés.

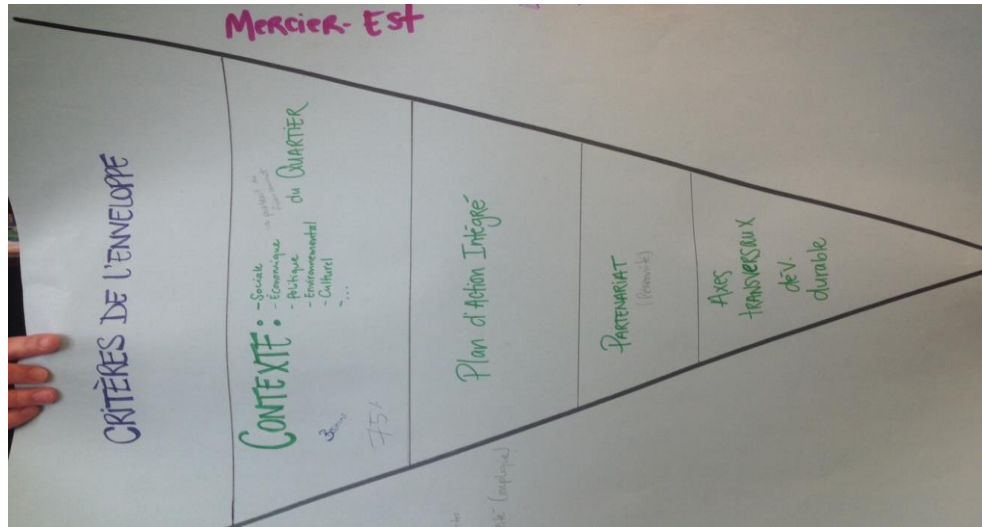
- Il serait intéressant de savoir à quel point les ressources sont dépendantes de ces enveloppes. Car si l'enveloppe est coupée ou perdue, cela peut avoir un plus ou moins grand impact. Il s'agit d'un indicateur important car on sait qu'il y a des projets qui sont mis en danger par ces financements. Dans d'autres cas, le projet est financé à 20% par ces enveloppes. Il y a donc moins de risques que le projet disparaisse si l'enveloppe elle disparaît.
- Mettre plus d'informations dans ce tableau. Ultimement, il serait intéressant de répondre aux besoins minimaux, de ne pas laisser tomber de populations. Élaborer plus le tableau, identifier les trous de services (ce qui est fastidieux), savoir ce qui existe sur le territoire,...
- Il serait intéressant d'insérer dans ce portrait les données que nous avons sur le financement des organismes du quartier (qui avait été fait en 2014). On pourrait également inscrire les enveloppes qui ne transitent pas par la Table, notamment des enveloppes dédiées à des projets. Ce serait ainsi un document en constante évolution.
- Nous ne devons pas oublier que l'objectif de ce « portrait » était de s'alimenter lorsque le temps de l'enveloppe Alliances arrive.
- Pour revendiquer auprès des bailleurs de fonds, il est important de savoir ce que nous avons, savoir si l'on est « pauvre ou riche ». Mieux nous serons outillés, plus nous serons capables de prendre des décisions éclairées et plus nous aurons de matériel pour revendiquer.
- Il faut penser à ce que ce portrait nous serve pour plus que l'enveloppe Alliances.
- Il est important de mieux se connaître et d'être sensible à la réalité de chacun.
- Le souhait est de ne pas revivre ce que nous avons vécu l'an dernier. Quels sont les mécanismes que l'on se donne lorsqu'un nouveau financement arrive dans le quartier?
- Faire un grand portrait du financement dans le quartier pourrait être une priorité dans le futur plan d'action du CDS.
- Il ne faut pas oublier le plan d'action intégré. Qu'est-ce que nous voulons faire pour répondre aux besoins ?
- Il est positif de travailler collectivement pour voir si, par exemple, il est possible de travailler sur l'intergénérationnel dans l'enveloppe Avenir d'Enfants.
-

Les membres s'entendent que :

- Ils vont envoyer le détail à Émilie sur leurs financements existants.
- Émilie va envoyer le gabarit, la proposition d'un portrait.

6. Travail en équipe sur la grille :

En se basant sur des points qui ressortent souvent des discussions que nous avons eues autour de cette enveloppe, en adressant certaines questions, en redirigeant certains de ces critères vers le comité de recommandations, et surtout en souhaitant que tout le travail fait autour des Alliances pour la Solidarité puisse se transposer ailleurs, il est proposé aux membres du CDS de travailler en équipe à réfléchir à un modèle de grille. À noter, qu'il serait important de tenir compte de différents éléments que ce soit les différents critères de l'enveloppe, le portrait du financement, le portrait de quartier et le plan d'action intégré... Il est proposé par Émilie Poisson de s'inspirer de « l'entonnoir de la solidarité » plus bas.



Les partenaires travaillent en équipe à trouver un modèle de grille, les critères pouvant s’y retrouver, une façon de se structurer lorsque vient le temps de faire le « choix » des projets déposés aux Alliances.

Les idées en quelques points :

- La contextualisation, dans quel contexte s’inscrit le projet ;
- Trouver une façon de mesurer les impacts directs et indirects du projet : combien de personnes rejointe, impacts sur la communauté et sur la transformation sociale ;
- La pérennité du projet ;
- Penser à développer les compétences des organismes, qu’il y ait une forme d’entraide entre les partenaires afin d’y arriver ;
- Les objectifs sont-ils réalistes et atteignables
- Qu’il y ait un canevas uniforme afin que les organismes présentent leur projet de la même façon (qu’ils répondent aux mêmes questions), qu’un temps maximum soit alloué à chacune des présentations, un temps alloué aux questions... ;
- Est-ce un processus où l’on veut une grille ?;
- Il faut au préalable qu’on s’entende sur les besoins ;
- Si deux projets sont exæquo, peut-on se baser sur les ressources financières de l’organisme pour arrêter notre choix ? ;
- Entonnoir de la solidarité, veut-on une pondération, un seuil de réussite ? ;
- Quels sont les impacts sur la communauté d’une perte de financement, comment assurer la viabilité du projet ? ;
- Innovation du projet ;
- Est-ce qu’un autre ressource répond à ce besoin dans le quartier ?

- Peut-on y aller avec un dégraissage progressif du financement concernant les projets qui sont reconduits (ex. : an 1=100% du projet, an 2=75% du projet,...) ;
- Est-ce que le projet s'arrime avec des politiques locales et nationales ? ;
- Est-ce que le projet rejoint des gens en situation de pauvreté et est-ce que l'organisme a les reins assez solides pour porter le projet ?
- Est-ce que le projet tient compte de l'environnement local (secteur non desservi, vulnérable...) ? ;
- Est-ce que le porteur du projet est un membre en règle de la table ? ;
- Pourrait-on faire le processus inverse ? C'est-à-dire que si nous faisons face à un besoin X qui ne cadre pas nécessairement dans les critères de l'enveloppe, peut-on aller voir un autre bailleur de fonds (privé par exemple), afin que le projet soit financé ? ;
- Continuum de services : y a-t-il un chaînon manquant dans le continuum dans les services pour qu'une personne X puisse atteindre son objectif ? Comme par exemple, y'a-t'il un continuum de services pour le maintien à domicile d'une personne âgée ? Plus on saura où sont les trous dans les services, plus nous pourrons aller en sens inverse et aller voir nos élus pour leur dire où sont exactement nos besoins ;
- Il y a une multitude de fondations qui s'adressent à des clientèles ; et ça pourrait amener la table à s'orienter et soutenir des demandes.

7. Décision finale pour les critères de la grille

On s'entend donc qu'aujourd'hui, l'entonnoir de la solidarité est un modèle de processus de sélection à partir duquel on pourrait travailler.

Le bloc « contexte » deviendrait donc le cœur de la grille. Cette portion de la grille sera toujours appelée à évoluer, à changer, mais les questions pour l'analyser resteront les mêmes.

Le bloc « contexte » pourrait donc compter pour 75% des points.

Ensuite, on analyse si le projet cadre avec le plan d'action intégré de la Table.

Une recherche sera effectuée pour trouver si d'autres groupes se sont dotés d'une grille qui pourrait nous inspirer (voir annexe 2 envoyé par Nathalie Dufort).

8. Formation du comité de recommandations

Nous y reviendrons suite aux critères de la grille. Il pourra être formé différemment d'une enveloppe à l'autre.

9. En rafale :

9.1. Priorités du CDS pour l'année prochaine (en lien avec le plan d'action intégré)

Lorsque nous avons adopté le plan d'action intégré en avril dernier nous avons nommé l'importance que les comités se dotent de plan d'action en lien avec ses priorités ainsi que ses axes transversaux. Comme nous terminons nos travaux concernant les Alliances pour la Solidarité, il serait temps de se doter d'un plan d'action au CDS pour 16-17.

Aussi, sachant que nous adopterons la nouvelle structure à l'ARM spéciale de cette semaine (19 novembre), à laquelle vous êtes invités. Le CDS deviendra fort probablement le comité en

développement social intégrateur. C'est-à-dire qu'il intégrera tous les sujets traités au volet développement social (intégrera les grands démarches AE et QeF, la sécurité alimentaire, les Alliances, la sécurité urbaine, les différents financements en D.S.). Afin que nos CDS ne soient pas trop chargés, nous proposerons que chacun des CDS ait comme thématique du plan d'Action intégré. Un peu comme nous l'avons fait avec nos CCEF-RLP/SHV.

Le suivi administratif, la construction des planif seront effectués en comité de travail et l'information sera diffusée lors des grands CDS.

Bref, avec la nouvelle structure, le CDS aura un comité aviseur, ça ressemblera passablement au modèle du CLR et de son comité aviseur. C'est ce comité aviseur qui se chargera de travailler et de proposer un plan d'action au CDS. C'est pourquoi, je propose que nous dressions une liste de sujets-thématiques que nous aimerions voir abordés pour 16-17. Comme nous l'avons toujours dit, il restera toujours une flexibilité pour des sujets ponctuels.

Ceci dit, avec tous les travaux qui sont en chantier actuellement, je pense particulièrement au plan de pérennité avec Québec en Forme, il n'y aura pas de changement d'ici avril. C'est-à-dire que la vraie structure, le grand CDS intégrateur verra le jour en avril 2016, après les dépôts à QeF et Avenir d'enfant. D'ici là, un comité aviseur pourrait voir le jour et travailler sur un plan d'action.

Avons-nous des idées pour la composition du comité aviseur ?

Des sujets, thématiques à proposer ?

9.2 Nouvelles de la Toile d'Araignée

Le 9 juillet dernier, il y a eu rencontre du comité des partenaires : il a été suggéré de réviser la structure du comité.

Un comité a été formé. Ce dernier a proposé à la rencontre du comité des partenaires du 16 octobre un mandat réactualisé et permanent ; que ce comité devienne un comité d'action qui se rencontre 4 fois par année et que soit également créé un comité clinique.

Prochaine rencontre vendredi 22 janvier 2016

Le plan d'Action peut être déposé à la Table pour information.

9.3 Immigration

Nous sommes acceptés pour recevoir une formation gratuitement. Nous aurons une rencontre d'évaluation de prévue avec la directrice du programme afin qu'elle puisse nous offrir une formation adaptée à nos besoins! La date de cette rencontre sera connue bientôt (selon ses disponibilités. La présence du plus grand nombre de partenaires est souhaitée à cette rencontre, ceci dit nous pourrons nous faire porte-parole de vos besoins si vous ne pouvez être présents).

Émilie Auclair informe les membres que les écoles sur le territoire de Mercier-Est n'ont pas été ciblées pour accueillir des enfants Syriens.

9.4 Situation au Nord du quartier

Rencontre au mois d'octobre avec les intervenants du quartier

Augmentation de la tension et des événements violents dans ce secteur du quartier. Intimidation, voie de faits, vol qualifié, vandalisme, vol de clés d'un facteur, possession de stupéfiants, vols de sac à

main, batailles après les heures d'écoles, occupation de la cour d'école St-Justin après les heures permises, conflits avec les voisins, ...

Nous avons rassemblé les intervenants terrains du quartier afin de les sonder, de dresser un portrait un portrait précis de la situation de faire taire les rumeurs et de voir ensemble ce qu'il était possible de faire pour la suite.

Du mois de septembre à la mi-octobre, il y a eu un plan de visibilité autour du plan HLM, ce qui veut dire, présence policière tous les soirs, présence de l'escouade Eclipse, du maître-chien, ... Suite à ce plan de visibilité, un porte-à-porte sera effectué par la police, l'OMHM et Tandem. Les citoyens seront sondés sur leur sentiment de sécurité, sur le plan de visibilité, (ont-ils remarqué une diminution des attroupements et des actes criminels depuis,...), sont-ils témoins d'autre chose et sur comment ça se passe lorsque nous faisons un appel à la police (faire savoir aux citoyens que les plaintes peuvent être faites de façon anonyme).

Aussi, nous sommes en contact avec différents intervenants qui se spécialisent dans le discours haineux et la radicalisation. De nouvelles rencontres sont à prévoir avec l'ensemble des partenaires du quartier.

10. Divers

PITREM :

Tournée en autobus vendredi le 27 novembre : apprécié des modèles inspirant d'entrepreneur du quartier et favoriser la consommation locale. Une tournée le matin, une l'après-midi. Visite guidée et commentée par Rouba. Peut faire un lien intéressant avec la Vitrine.

Chez-Nous de Mercier-Est :

Projet Pair le 20 novembre rencontre d'information de 10 à 12h. Projet d'appels informatisés aux aînés vulnérables. Le chez-nous de Mercier pourrait devenir une de ces agences pour tenter de couvrir le territoire du CIUSSS. Si l'aîné ne répond pas, un bénévole appel le parent « ressource ». Le but est de sauver des vies. Le système est donné, mais il faut l'entretenir. Le Chez-Nous de Mercier-Est a besoin des partenaires. Le système peut supporter 200 inscrits.

Antre-Jeunes : Julie Ouellet, sera absente pour une durée indéterminée. Marie Anne est là pour assurer la relève. Nous aurons un nouveau travailleur de rue dans Mercier-Est !

Jeudi 19 : ARM spéciale de 5 à 7.

11. Prochaines rencontres

Un doodle sera envoyé.

12. Levée de l'assemblée

Proposée par : Danielle Lacombe

Appuyée par : Julie Ouellet.

Annexe 1

Lettre aux élus

Montréal, le 29 octobre 2015
M. Réal Ménard
Maire de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve
6854, rue Sherbrooke Est
Montréal, QUÉBEC
H1N 1 E1

OBJET : Protection de l'enveloppe dédiée aux projets de lutte à la pauvreté (actuellement Alliances pour la solidarité)

Monsieur Ménard,

La table de quartier Solidarité Mercier-Est souhaite obtenir votre appui pour intervenir auprès du maire de Montréal, M. Denis Coderre, afin que soit préservée l'enveloppe accordée à la lutte à la pauvreté.

Actuellement, bien que l'enveloppe Ville-Mess n'existe plus, nous savons que les négociations ont cours pour obtenir un fonds pour le statut de la métropole. Nous vous demandons de contribuer à sensibiliser M. Coderre à l'importance de l'enveloppe pour la lutte à la pauvreté dans les quartiers de Montréal. Comme vous le savez, plusieurs projets concrets, qui rejoignent directement les personnes les plus démunies, sont soutenus grâce à cette enveloppe budgétaire. Ce soutien prend plusieurs formes d'actions directes dans le quartier de Tétéraultville. Cette coupe s'insère aussi dans un contexte où nous connaissons une recrudescence de la violence dans le nord du quartier. L'arrêt des services ciblés à cette population en est d'autant plus dramatique.

La Maison des Familles de Mercier-Est - Le Petit Garage

Le Petit Garage offre des services de prévention aux jeunes de 6 à 12 ans et leurs parents habitant le milieu HLM Thomas-Chapais. Le programme Alliances pour la solidarité permet d'offrir à plus de 100 jeunes âgés entre 6 et 12 ans et qui vivent en milieu HLM la possibilité d'avoir un lieu de rencontre pour les accompagner dans leurs apprentissages sociaux. Ce financement permet aussi à plus d'une trentaine de parents d'avoir un lieu de référence, de soutien et d'accompagnement pour relever les défis de la parentalité au quotidien. Le Petit Garage est le seul projet de prévention auprès des jeunes et de leur parent au nord du quartier. Sans celui-ci, les conflits dans les familles augmentent, les conflits entre les jeunes augmentent et le sentiment de sécurité diminue dans tout le secteur. Les familles s'isolent et ne se déplacent pas pour recevoir du soutien. Finalement, c'est aussi la mise à pied de 3 employés pour la Maison des Familles de Mercier-Est.

L'Antre-Jeunes de Mercier-Est – Intervention de milieu

L'intervention de milieu permet aux personnes ciblées dans les HLM-Famille Thomas- Chapais et Dupéré de participer à part entière à l'amélioration de leur qualité de vie, que ce soit par la création d'un comité de locataires, la présence à des comités comme le GLIP (groupe d'intervention local en prévention), ou par la participation, et même leur implication à des activités communautaires et de loisirs. L'intervenante contribue à rendre le milieu de vie plus sain de sorte que l'entraide peut prendre naturellement sa place. Par des activités, des interventions, des rencontres, les résidents créent des liens significatifs et souhaitent améliorer leur milieu de vie. La présence de l'intervenante de milieu sert également à bâtir des ponts entre les ressources appropriées et les résidents. Il faut dire qu'une bonne part des résidents sort peu de leur HLM et à force d'être ainsi regroupés, ces gens sont en microsociété et sont déracinés de leur communauté. Mettre fin à l'intervention de milieu c'est refermer une porte devant un groupe de gens qui commence tout juste à l'ouvrir et de fragiliser un milieu qui a besoin davantage de soutien. Finalement, c'est aussi la mise à pied d'une employée pour l'Antre-Jeunes de Mercier- Est.

Le Chez-Nous de Mercier-Est – Intervention de milieu

Des intervenantes de milieu interviennent dans les HLM aînés. Sans elles, les aînés vulnérables, majoritairement des femmes en perte d'autonomie et en situation de pauvreté, se retrouveraient fortement isolés et démunis. Leur présence permet de briser leur isolement par le biais d'interventions individuelles et d'activités de groupe. Grâce à l'écoute, au soutien et à l'intervention ciblée, les intervenantes parviennent à dépister et à contrer des situations d'abus, de maltraitance, de détresse psychologique et des situations de crise en tout genre. Elles agissent comme agentes de liaison entre les aînés et les ressources du milieu pouvant répondre à leurs besoins. Comme intervenantes de première ligne, elles décèlent les problèmes en amont ce qui permet de réduire les effets néfastes sur la santé. Ainsi, les aînés sont plus heureux, plus en santé et donc moins en demande envers les ressources publiques. Les intervenants contribuent aussi à rendre le milieu de vie plus sain de sorte que l'entraide peut prendre naturellement sa place. La présence significative, proactive et récurrente des intervenantes de milieu dans les milieux de vie des aînés rassure les résidents qui utilisent les espaces communautaires. Finalement, c'est aussi la mise à pied d'une intervenante pour le Chez-Nous de Mercier-Est et cela dès le 18 décembre.

Comme vous avez toujours manifesté un intérêt certain pour le travail des organismes communautaires auprès de la population du quartier de Tétéreaultville, nous comptons sur votre appui pour sensibiliser le maire de Montréal à l'importance des fonds alloués à la lutte à la pauvreté dans les quartiers et à la multitude d'actions à poser pour améliorer le sort des plus démunis. L'enveloppe de l'entente Ville-Mess soutenaient plusieurs projets et la disparition de ces fonds serait dramatique pour les actions concrètes qui sont mises de l'avant localement.

Nous vous remercions à l'avance de votre appui sur cet enjeu et vous prions d'agréer, M. Réal Ménard, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Émilie Auclair
Directrice générale

ANNEXE 2

PROPOSITION D'UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR PRIORISER LES INVESTISSEMENTS DANS LES ESPACES COMMUNAUTAIRES

Présenté au sous-comité RAM- Aménagement-espaces communautaires en milieu HLM

Préambule :

Le SDCS, en réponse à une recommandation du sous-comité qui souhaite «créer un outil d'aide à la décision en établissant les balises pour la priorisation des travaux » dans les espaces communautaires, a construit une première proposition qui reste à bonifier.

Une fois que les critères seront bonifiés par le sous-comité et partagés par l'ensemble des acteurs, ceux-ci seront en mesure de remplir la partie qui les concerne lors du dépôt d'une liste de projets en début d'année en fonction des planifications budgétaires. Une fiche synthèse de chaque projet déposé accompagnerait la grille complétée.

Lors des rencontres de priorisation des travaux du sous-comité, il serait souhaitable d'inviter l'organisateur communautaire (pouvant être appuyé par un DER à l'occasion) qui connaît le projet pour pouvoir bien l'expliquer et échanger avec les membres du comité.

L'outil a été conçu afin d'être équitable envers les clientèles. Il ne fait pas de distinction entre les espaces communautaires (salle communes et locaux communautaires). Il favorise les espaces déjà investis par le milieu ou qui permettraient de devenir un pôle de développement communautaire et social dans un milieu où il n'y a pas de services. Il avantage les espaces où les actions sont, ou seront porteuses des plus grands impacts sociaux et communautaires à long terme. Il souhaite saisir les opportunités liées aux travaux majeurs et être en lien avec les orientations du plan d'action du SDCS.

PROPOSITION D'UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION						
PONDERATION		CRITÈRES			OUI	NON
CONTEXTE DE LA REALISATION DES TRAVAUX						
1	2	3	4	Mise en conformité : 4 ; Remise à neuf : 3; Travaux majeurs qui a un impact sur la salle : 2; accessibilité universelle : 1 ; Travaux majeurs : 1		
2	ou	3		Amélioration des lieux en fonction des usages souhaités : absence de cuisinière et/ou présence de «gazelle» 3 ; toute autre amélioration fonctionnelle 2.		
2	ou	3		Opportunités de développement : partenaires financier 3; désert de services 2 ² .		
PERRENITÉ DES INVESTISSEMENTS/VIABILITÉ DU PROJET						
1	ou	2	ou	3		
					Historique de mobilisation; 0-5 ans : 1; 6 à 9 ans :2; 10 et plus : 3	
				2	Mobilisation du milieu de vie (initiatives des locataires pour créer une association de locataires, présence d'un comité d'embellissement, association de locataires active, etc.)	
				3	Mobilisation du quartier (implication d'un comité de partenaires, d'une table de concertation, etc.)	
				1	Présence de projets communautaires (intervention de milieu, aide aux devoirs, cuisines collectives, etc.) (sauf si organisme in situ)	
				1	Présence d'une entente de catégorie C	
				1	Présence d'un organisme in situ (est un organisme in situ)	
IMPACTS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES						
				1 ou 2	Répond aux enjeux sociaux et communautaires des résidants : 1 ; répond aux enjeux sociaux et communautaires des résidants et du quartier : 2	
				/23		

² Il faut définir ce que nous entendons par un désert de services.